Accusé de réception en préfecture 075-257550004-20220930-2022-084-DE Date de télétransmission : 30/09/2022 Date de réception préfecture : 30/09/2022

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

Mis en ligne le 30/09/2022

Délibération n° 2022-084 Séance du 27 septembre 2022

Adhésion à l'Association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO)

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 15 septembre 2022, par lequel Monsieur le Président lui demande d'adhérer à l'Association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO), association régie par la loi de 1901 relative au contrat d'association, créée en 1986, et dont le siège social se situe 107 rue de la Boétie - 75008 Paris,

Après en avoir délibéré

<u>Article 1</u>: Approuve l'adhésion à l'Association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO).

<u>Article 2</u>: Dit que le montant de 710 € pour l'année 2022, correspondant à cette adhésion, sera imputé sur l'article 6281 de la section de fonctionnement du budget du syndicat.

Le Président

François-Marie DIDIER